



Association loi 1901  
Crèche à domicile  
Spécialiste de la garde partagée  
Prise en charge de l'enfant en situation de vulnérabilité

## **COURRIER AVRIL 2019** **À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTES À DOMICILE**

### **☞ Carnaval & Assemblée Générale :**

Cet évènement, comme la fête de Noël ou notre kermesse de fin d'année, est une opportunité pour se rencontrer, échanger, mieux se connaître pour mieux se comprendre ! Alors n'hésitez plus et venez nombreux...

**Vous avez dû recevoir une e-invitation, merci de bien vouloir nous répondre avant le vendredi 5 avril, même si vous ne participez pas !**

Le Carnaval et l'Assemblée générale ordinaire auront lieu **le vendredi 12 avril à partir de 17h00 à la salle des fêtes de Limayrac** (22 rue Xavier DARASSE 31500 TOULOUSE).

Au programme :

- ☞ 17h00 : Accueil
- ☞ 17h30 : Spectacle « *Totoche et le poisson malheureux* »
- ☞ 18h00 : Stands jeux et AG
- ☞ A partir de 18h30-19h30 : Apéritif dînatoire

Nous profiterons d'un rendez-vous festif avec vos enfants déguisés pour vous rendre compte de nos actions pédagogiques et administratives, de notre gestion financière, de nos actions nouvelles et futures...

Vous pourrez donc découvrir après le spectacle l'Ordre du jour sous forme de petits stands ....

Nous vous attendons nombreux (parents et intervenants-es) pour ce moment de convivialité !

### **☞ PAJEMPLOI : Heures supplémentaires, prime exceptionnelle, option PAJEMPLOI + (suite...) :**

3 mois après, les bulletins de salaire de PAJEMPLOI ne sont toujours pas actualisés : **l'augmentation du salaire net des salariés qui ont fait des heures supplémentaires** depuis le 1<sup>er</sup> janvier n'apparaît toujours pas...

Toujours aucune nouvelle non plus concernant les **primes exceptionnelles de pouvoir d'achat** que l'on ne peut toujours pas déclarer et qui ne sont donc pas prises en compte pour l'instant pour les droits des salariés (retraite...) et dans les sommes déductibles des impôts pour les parents.

Idem pour **l'option PAJEMPLOI +** qui devait être mise en place dès le mois de mars, puis repoussée, et qui consistait à **donner la possibilité aux employeurs et aux salariés qui le souhaitent que le salaire net soit versé directement par PAJEMPLOI aux salariés** (sous réserve de l'accord des 2 parties). Vu les circonstances, il nous semble effectivement plus prudent d'attendre au maximum pour choisir éventuellement cette option.

## ☞ MODIFICATIONS / FINS DE CONTRATS en été ou à la rentrée scolaire :

**Pour les parents** (surtout ceux qui ont un(e) intervenant(e) qui aura 2 ans d'ancienneté en juin), **il est nécessaire de nous contacter rapidement** si vous envisagez des modifications d'horaires à la rentrée de septembre ou une fin de contrat. En effet, certains enfants feront leur première rentrée scolaire et il faudra faire éventuellement des simulations de coût (si vous envisagez de réduire vos horaires ou si la garde groupée s'arrête) et vous transmettre la procédure de licenciement à suivre si votre salarié(e) refuse cette modification ou si vous n'avez plus du tout besoin de garde à domicile.

**En cas de fin de contrat, les délais à respecter peuvent être longs :** minimum 15 jours de procédure + jusqu'à 2 mois de préavis hors congés pour les salariées qui ont plus de 2 ans d'ancienneté. Par ailleurs, comme le contrat doit s'arrêter au dernier jour de travail (donc pour certains fin juin/début juillet) et non à la fin d'une période de congés, il faut donc se préoccuper rapidement de ces questions.

**Du côté des intervenantes** dont le contrat va s'arrêter, nous vous conseillons de **prendre rdv avec Frédérique DOUSSET** à partir de début mai pour faire un bilan de votre activité et un point sur vos projets professionnels si vous souhaitez continuer à travailler avec notre association.

## ☞ PROGRAMME DES ATELIERS :

Voici le programme des différents ateliers pour le mois d'avril:

### ☞ Les ateliers d'éveil sensoriel pour les Bébés



➤ Mercredi 3 avril : 10h00

➤ Jeudi 4 avril : 10h00

### ☞ Les ateliers Découvertes

- Jeudi 4 avril: **Les Manipulateurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 5 avril: **Les Grimpeurs** : Peinture sèche,
- Jeudi 11 avril: **Les Grimpeurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 12 avril: **Les Manipulateurs** : Fabrication arc en ciel (*l'atelier se fera à la ludothèque Achiary car formation à l'association*),
- Jeudi 18 avril: **Les Manipulateurs** : Atelier sensori-moteur (Centre social de Jolimont),
- Vendredi 19 avril: **Les Grimpeurs** : Parcours sensoriel nature,
- Jeudi 25 avril: **Les Grimpeurs** : **Pas d'atelier car vacances scolaires**,
- Vendredi 26 avril: **Les Manipulateurs** : Parcours sensoriel nature,
- Jeudi 2 mai : **Les Manipulateurs** : **Pas d'atelier car vacances scolaires**,
- Vendredi 3 mai: **Les Grimpeurs** : Peinture à la verticale.

## ☞ Les ateliers Thématiques :

### ► Le lundi :

- Lundi 1<sup>er</sup> avril : **Atelier thématique** : Poisson d'avril,
- Lundi 8 avril : **Atelier annulé faute de participants**,
- Lundi 15 avril: **Parcours sensori-moteur à l'association**,
- Lundi 22 avril: **FERIE**,
- Lundi 29 avril: **Atelier thématique** : Parcours sensoriel nature.

### ► Le mardi :

- Mardi 2 avril: **Atelier thématique** : Poisson d'avril,
- Mardi 9 avril: **Motricité fine** : Bouteilles et Pompons,
- Mardi 16 avril: **Parcours sensori-moteur à l'association**,
- Mardi 23 avril: **Atelier thématique** : Pâte à sel avec des épices,
- Mardi 30 avril: **Atelier thématique** : Parcours sensoriel nature.

## ☞ LES FORMATIONS :

En avril, aura lieu [le module VI : « l'éveil au gout, la séparation et la voix »](#) du 12 au 18 avril.

Pour les participantes :

Les lundis et mardis matins, la formation « éveil au gout » aura lieu à la MJC du Pont des Demoiselles, merci d'apporter un tablier de cuisine et une boîte type « Tupperware »

Au mois de mai, aura lieu le module I : « *s'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans* » pour toutes nos nouvelles intervenantes !

Au mois de juin, aura lieu le module IX : « *s'occuper d'un enfant né prématurément* ». Des places sont disponibles !

Rappel :

Merci à celles et ceux qui se sont positionnés de revalider le choix et les dates afin d'éviter toute erreur de compréhension et à celles et ceux qui ne se sont pas positionnés de le faire. Vous trouverez sur le site de l'association [la liste des formations à venir](#) actualisée.

## ☞ LE BLOG :

Nous vous proposons ce mois-ci, le second volet sur les peurs de l'enfant avec un article sur : [« 9 outils pour apaiser les peurs de l'enfant »](#).

Bonne lecture.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and DO